

Quelles aides pour financer mon projet photovoltaïque de puissance inférieure à 100 kWc ?

Montants donnés par EDF OA (Obligation d'Achat)	Revente totale	Auto-Consommation		
		Partielle avec vente du surplus	Partielle avec cession gratuite ≤ 3 kWc	Totale sans injection
Prix de vente du kWh sur 20 ans	≤ 3 kWc : 23,49 c€/kWh* ≤ 9 kWc : 19,96 c€/kWh*	≤ 9 kWc : 13,13 c€/kWh*		
Prime à l'investissement			≤ 3 kWc : 500 €/kWc installé * ≤ 9 kWc : 370 €/kWc installé * <i>Exemple 3 kWc : 1 500€ (500 € x 3)</i>	
<i>*en vigueur jusqu'au 30/04/23</i> <i>Retrouvez les derniers montants et critères d'éligibilité sur le site : Photovoltaïque.info</i>				

Les aides d'EDF OA : primes et prix de vente du kWh

- La nature, le montant des primes et celui du prix de vente des kWh varient chaque trimestre. C'est la date de demande complète de raccordement (DCR) qui détermine le trimestre à partir duquel les tarifs sont fixés.
- La prime à l'intégration paysagère est proposée jusqu'au 8 octobre 2023 (ou avant si le plafond est atteint). [Les critères de choix des procédés et type d'équipements sont répertoriés par le ministère de la transition écologique.](#)
- Les primes sont attribuées l'année qui suit l'installation à la date anniversaire du raccordement.

NB. Au-delà du seuil de puissance de 3 kWc, le montant de la TVA de votre installation passe à 20% (et non plus à 10%) et le bénéfice de la vente des kWh est imposable.

Pour aller plus loin

Les sites Internet

- Le site [Photovoltaïque info](http://Photovoltaïque.info) avec notamment un [outil pertinent pour évaluer votre devis](#)
- Le [logiciel Calsol](#) développé par INES (Institut National de l'Energie Solaire) Education. « Il vous permettra :
 - d'effectuer des évaluations simplifiées d'installations utilisant l'énergie solaire,
 - de fournir une estimation des avantages énergétiques, économiques et environnementaux de celles-ci
 - de comparer l'influence des variations des paramètres principaux (ensoleillement, surface des capteurs, montage financier) »

Les guides pratiques dédiés à l'auto-consommation :

- Le [guide réalisé par les guichets Rénov'Occitanie](#) (actualisé en 2021)
- Les guides de l'AQC (Agence Qualité Construction) :
 - [les 12 enseignements à connaître](#), édité en 2019
 - [Comment bien choisir son installateur ?](#), édité en 2019

NB. Le solaire photovoltaïque n'est pas éligible à MaPrimeRénov de l'ANAH ni au Certificat d'Economie d'Energie des fournisseurs d'énergie. De même, il n'existe aucune aide venant de la Région Occitanie ou du Département du Tarn et Garonne.

NB : un texte de loi publié le 6 octobre 2021 indique qu'il n'est plus possible de cumuler les aides nationales (i.e. les primes EDF OA et le tarif d'achat) avec une autre aide locale.

Une note d'interprétation de cette mesure est publiée [sur le site web du Ministère.](#)